

Charte du cavalier responsable

Les dix engagements

J'économise l'eau : je nettoie le mors de mon cheval dans un seau pour éviter de laisser couler le robinet et j'utilise un robinet d'arrêt sur le tuyau d'arrosage pour le doucher.



Je ne gaspille pas l'énergie : j'éteins la lumière et je ferme la porte lorsque les locaux sont chauffés.



Je mets mes déchets dans une poubelle, si des containers de tri sélectifs sont disponibles au club, je les utilise.



J'essaie de faire du covoiturage avec les autres cavaliers ; c'est plus économique et ça préserve la planète.



Je propose l'idée d'un goûter collectif au club, chacun son tour ; je le prépare avec des produits locaux et de saison.



Je respecte la nature et les animaux : si je pars en promenade, je reste sur les sentiers et je n'effraie pas les animaux.



Je dois une attention particulière à mon cheval, c'est mon partenaire : je profite du pansage pour m'assurer de son bon état physique.



Je prends soin du matériel qui m'est confié, je le range après utilisation et je cherche des solutions pour lui donner une « seconde vie » lorsqu'il est usé.



Je fais preuve de respect et de courtoisie avec le personnel du club et les autres cavaliers.



Je présente le club aux nouveaux cavaliers et aide ceux qui sont en difficulté.



Comité National de
**TOURISME
ÉQUESTRE**
Le cheval

FFE
naturellement